

Compte rendu de la réunion du GTR, présidée par Claude MUNTO Et Nathalie BAUSMAYER

Ouverture 14h30

Présentation par Claude MUNTO via un PowerPoint Environ 15-20 minutes. Le GTR explique le fonctionnement de la Société Centrale Canine et de la CUN-CBG.

Mr MUNTO se présente succinctement suite à la demande d'un utilisateur. Il rappelle son parcours cynophile (dans la cynophilie depuis 1968) et qu'il fait partie des plus anciens juges ring en fonction (nommé en 1981)

Il rappelle que le GTR n'est qu'une force de proposition et qu'il n'a aucun pouvoir.

Il rappelle aussi que les seuls à être autorisés à effectuer du mordant la SCC et les sociétés de gardiennage.

Les personnes présentes à cette réunion posent d'emblée des questions à Mr MUNTO. Celui-ci demande à plusieurs reprises de le laisser parler il sera à notre écoute ensuite.

Question : Monsieur Florent PLOMION demande qui a sollicité les modifications pour le ring et s'il y a-t-il eu une demande du ministère de l'agriculture ?

Réponse du GTR : Non pas de demande

Question de Mr PLOMION : si personne n'a rien demandé, pourquoi faire toutes ces modifications ?

Réponse du GTR : Il faut évoluer et ne pas attendre qu'un d'accident arrive. Il rappelle les différentes interventions des vétérinaires lors des finales (chiens sur le flanc etc...)

Il rappelle la finale d'ILZAC ...

Les personnes présentes interviennent en précisant que c'est aux juges d'intervenir.

Mr MUNTO nous dit avoir consulté une personne qui fait de l'équitation, le bien-être animal s'effectue aussi dans cette discipline. (Nombre de coup de cravache, appel des saut etc..)

Bon nombre de conducteurs lui font observer qu'il serait bon d'aller voir ce qui se passe au niveau des courses de lévriers, chiens de chasse à courre, etc...car là il y aurait certainement beaucoup à dire.

Question : Qu'en est-il des ventes de chiots dans les différents salons du chiot et magasin où les chiots sont exposés derrière des baies vitrées qui ressemblent plus à des aquariums qu'à autre chose.

Réponse de Mr MUNTO : Occupons-nous de ce qui nous regarde et de ce qui nous concerne.

Question de Mr PLOMION : pouvez-vous nous dire si le GTR peut revenir sur les décisions ?

Réponse du GTR : en ce qui concerne le parcours scindé non, pour la palissade, il peut y avoir des aménagements (plan incliné pivotant)

Question de Mr PLOMION : j'ai une pétition signée par plus de 150 personnes qui sont totalement contre les nouvelles décisions.

Mr MUNTO : Vous pouvez envoyer vos pétitions à Mr MOTTET, moi je ne repartirai pas avec.

Question de Mr VELGE : y a-t-il eu des statistiques concernant les accidents survenus sur la palissade

Réponse du GTR : non pas de statistique. Nous ne sommes pas dans le contexte de savoir s'il y a des accidents.

Question : Pourquoi avoir proposé 2,50 m sans retour et avec plan incliné ?

Réponse : nous avons sollicité l'avis de très grands conducteurs qui ont souhaité relever la performance en contrepartie d'un simple aller

Questions : les noms de ces grands conducteurs ?

Mr VILLAIN : Il y a eu effectivement à un moment où il avait été dit que si il n'y avait pas de retour, il fallait tout de même demander une performance. D'où l'idée de la passer à 2,50M

Question de Mr VELGE : Alors pourquoi vouloir changer ? À quoi servent les rapports de jugements et les déclarations aux assurances qui sont réalisés par les juges lorsqu'un chien ou un ha se blesse ? Le GTR a une copie de ces documents

Réponse du GTR : la palissade restera telle quelle pour la finale de NARBONNE. Nous réfléchissons à la date d'application postérieurement à la finale mais le plan incliné est non négociable et que vraisemblablement nous irions sur 2,30 m en AR avec plan incliné.

Si vous avez d'autres questions sur le plan incliné et la palissade, voyez avec Mr MOTTET.

Mr MUNTO indique qu'il a eu une proposition d'une société qui fabriquerait le plan incliné pour un coût maximum de 200 euros.

Le parcours scindé sera mis en place pour le championnat des DOM TOM et la finale, si la température excède plus de 25 degrés.

Question d'un utilisateur : pourquoi ne pas faire un parcours plus rapide comme il l'a déjà été proposé (30 à 35 minutes)

Réponse du GTR : nous prenons en compte toutes les propositions et les étudierons.

Mr MUNTO a annoncé qu'il n'y aurait pas de parcours scindé pour les sélectifs et que la date de ces derniers pourrait être avancée.

Question de Mr VILLAIN Marc : Attention car à l'inverse certains sélectifs pourraient s'effectuer dans la neige. Le BEA s'applique aussi pour les intempéries ?

Un utilisateur : nous sommes conscients qu'il faut prendre en compte le BEA, mais à ce jour nous n'avons pas attendu le GTR ; nous prenons soin de nos chiens au quotidien.

Mr PILARSKI : Pourquoi vouloir mettre en place ces modifications (parcours scindé) avant la finale. Pourquoi ne pas appliquer les mesures après la finale !! Nous ne sommes pas d'accord, si c'est ça vous partez au clash, c'est sûr.

Pas de réponse du GTR

Mr MUNTO a confirmé également qu'il n'est pas question de supprimer le bâton ni de modifier le règlement, juste y inclure tous les additifs et simplifier sa compréhension.

Question : le bâton sera-t-il supprimé comme la lettre de Mr MUNTO l'annonçait en 2016 ?

Réponse de Mr MUNTO : non, le bâton ne sera pas supprimé

L'ensemble des participants s'est dit déçu de l'absence partielle de réponses ou de renvoyer les questionnements au Président de la SCC et surtout de l'absence totale de concertation avec les utilisateurs avant de décider.